

LA VERSANNE

Altitude : 870m. Superficie : 1513 ha

Nom des habitants : les Ruthiangers (d'après St-Didier-de Ruthiange, nom communal avant 1776).

Population : 658 h en 1851, 293 h en 1975, 300 h en 1982, 308 h en 1997 et 324 h. en 1999.

Etymologie : Versanne (1776) dérivé de verser, de l'ancien provençal versana = versant ou une ancienne mesure agraire.

La commune de La Versanne appartient au canton de Bourg-Argental. Elle est entourée des communes de St-Régis-du-Coin, St-Genest-Malifaux, Tarentaise, Thélis-la-Combe, Bourg-Argental, et St-Sauveur-en-Rue. L'espace communal présente deux niveaux étagés et distincts : le plus élevé entre 1000 et 1200 m d'altitude reste plutôt tabulaire et appartient à l'ensemble des hautes terres granitiques formant le sud-ouest du massif du Pilat, le plus bas de 800 à 1000 m, axé sur la haute vallée de l'Argental passe à l'état de pays coupé où de nombreux rus émettent les gneiss et les micaschistes en une infinité de crêtes et de versants, moins favorables au travail agricole. Cependant, alors que la forêt et la prairie drapent tout le niveau supérieur, il n'est pas rare de voir encore sur les pentes de niveau inférieur, de petits champs bien exposés, témoignages de la fidélité à la polyculture vivrière en dépit de l'affirmation de l'élevage des bovins laitiers.

Origine de La Versanne :

Le nom de La Versanne est relativement récent et pour la population autochtone, il paraît étranger ou artificiel. Son ancien nom, Ruthiange apparaît au 13^e siècle. La racine indique probablement un nom d'homme germanique, comme dans Rutange ou Rustange.

Curieusement, le hameau de Ruthiange, devenu chef-lieu, n'a pas toujours été systématiquement plus peuplé que les autres hameaux. Seulement, la prééminence lui vient du fait qu'il fixe assez tôt le culte chrétien. On est sûr qu'une chapelle existe vers 1200/1250 vouée à St Didier, évêque de Vienne (6^esiècle).

Signalons au passage que nous sommes presque déjà aux confins des diocèses de Lyon (succédant à celui de Vienne) et du Puy-en-Velay. De cette chapelle, il ne resterait rien si ce n'est une frustrée statue de la Vierge sculptée dans le bois.

L'église :

L'église actuelle ne date que du 17^e siècle. Elle a été détachée de la paroisse de St-Sauveur-en-Rue en 1707 pour former une paroisse indépendante avec un curé titulaire et un cimetière. Cette église fut restaurée en 1863 par l'architecte Boisson qui lui donna une

ordonnance intérieure d'inspiration plutôt byzantine. Le clocher est à un seul étage au-dessus du vaisseau ; une flèche le surmonte avec quatre clochetons d'angle. En 1790, quand St-Didier-de Ruthiange devient La Versanne, la population garde fidèlement St Didier pour protecteur (Fête le 23 mai).

On compte cinq cloches, mais deux seulement portent l'inscription relative à leur baptême. La plus ancienne est sous le vocable de St Isidore. Elle date de 1778, mais fut refondue en 1849.

On a préféré garder une sonnerie manuelle pour des raisons de sécurité.

Les croix de La Versanne :

Le patrimoine architectural de La Versanne ne se trouve pas au hameau de Ruthiange. Il faut aller çà et là dans les écarts ou au hasard des routes où l'on trouve fréquemment une croix.

Les trois croix de Faubec : 1 : sur un mur, croix en fer du 19^e siècle ornée de deux anges ; 2 : près d'une maison, croix réalisée dans une colonne brisée destinée à l'église ; 3 : sur le mur, au-dessus des maisons, croix de 1977, de style ancien.

La croix de Chatillon : croix en bois plantée dans un rocher.

La croix du moulin de Brenade : croix en bois plantée dans une meule.

La croix de la Rullia : située au croisement de deux très vieilles routes - celle d'Annonay par le col du Grand-bois et celle de St-Sauveur-en-Rue à St-Chamond par les Rouaires et Chaubouret – cette croix, portant à la place du crucifié un coq en relief (symbole de la passion du Christ), s'enracine dans le haut du talus qui la supporte, en un soubassement en partie caché comportant une tablette au ras du sol et dessus une haute pierre sur laquelle une seconde croix est gravée en traits réguliers. Une date se lit au bas du croisillon : 1845.

La croix du Gouet : à côté des Préaux est de loin la plus remarquable. Louis Bernard la décrit comme « une croix de granite datée de 1765, haute de 2,10 m à l'entrée de la ferme. Une grande niche est creusée dans le socle. La croix elle-même, monolithe, porte d'un côté le Christ, entre le Soleil et la Lune, de l'autre un grand coq ». Il est surprenant de voir un coq au revers du Christ.

La croix du hameau du Pêcher : Située au confluent des deux ruisseaux qui forment l'Argental. Finement sculptée, elle porte à la place du Christ, un soleil radiant, sur sa face latérale un ostensor et à sa base une niche abritant une statuette de St-François-Régis, apôtre du Vivarais, taillée au couteau par le paysan de l'endroit vers la fin du 19^e siècle. Une inscription : B.1888 .J. mais la facture de la croix paraît plus ancienne.

Une autre croix située aux Préaux, date du début du 17^e siècle. Elle est en grès avec une statue de St-Didier sur le fût. Elle a fait l'objet d'une restauration récente.

Autres curiosités locales : Le hameau des Préaux présente plusieurs maisons au linteau de porte daté, ce qui signale les temps forts de la croissance démographique particulièrement entre 1750-1910. Certaines fermes des hameaux de la zone montagnarde de La Versanne, au-dessus de 1000 m, ont fort belle allure car elles sont faites en grand appareil granitique. Les unes sont encore le siège d'une exploitation agricole, les autres sont devenues des résidences secondaires. Quand on passe à l'étage inférieur, au-dessous de 1000 m, les fermes sont construites en dalles de micaschistes.

A signaler aussi un monument d'un genre bien particulier puisqu'il s'agit d'un Arbre de la Liberté. Planté le jour de la Fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, il fut abattu dans le cours de la nuit suivante. Mais cet acte valut la guillotine aux bûcherons improvisés, contre-révolutionnaires bien sûr. On planta donc un deuxième arbre, un beau tilleul, béni par le curé de La Versanne, qui ayant prêté serment à la Constitution civile du clergé, était donc un curé-jureur à la différence de celui de Colombier, qui était un prêtre réfractaire. Qu'importe ! Le tilleul est aujourd'hui un bicentenaire toujours fécond qui produit chaque année suffisamment de feuilles « pour alimenter en tisanes de sommeil le canton tout entier ».

Population : Entre 1821 et 1872 la population de La Versanne croît de 282 individus, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 11%, ce qui est plutôt remarquable à une époque de forte mortalité. Mais depuis 1872, la crise démographique sévit ici comme dans les autres communes. La cause principale est dans un exode rural élevé. De 1901 à 1982, en passant de 798 à 300 habitants, la commune perd 62% de ses habitants.

La formation scolaire élémentaire est assurée principalement par une école privée sous contrat simple. Le ramassage scolaire permet aux enfants de la commune d'accéder aisément aux établissements scolaires du premier cycle de Bourg-Argental. En outre, La Versanne est relativement proche de Saint-Etienne pour les établissements du second cycle.

Economie : quelques dates importantes :

- 1949 : apparition de la première motofaucheuse!
- 1952 : achèvement de l'électrification de tous les hameaux.
- Au cours des années 60 : mise en place du réseau d'adduction d'eau au chef-lieu de la commune. Dans le cadre des hameaux, la gestion de l'eau est assurée par une Association de propriétaires. Apparition de résidences secondaires privées, remise en état d'anciennes fermes et réalisation (sous l'égide de la Fédération des Associations Familiales de la Loire), d'un village de vacances d'une vingtaine de chalets pouvant accueillir des familles.
- A partir des années 70 : premières manifestations du tourisme à la ferme, incitées par l'Association départementale du tourisme rural, dynamisées par de jeunes exploitants. Le Parc naturel régional du Pilat intervient pour créer ici ou là quelques aires de pique-nique.
- Octobre 1982 : collecte des ordures ménagères deux fois par mois.

A noter également : le mur d'images de La Versanne, réussite conjointe du poète Charles Rambaud et de Jean-Pierre Loup, premier animateur du Parc. Dès 1947, La Versanne réalise chaque été une fête de village qui rassemble toute la population, car chaque hameau prend en charge un élément du thème proposé.

La crèche vivante qui depuis 1950 marque Noël et où le dernier né du village tient le rôle de l'Enfant Jésus.

Le Monument du Maquis Franco-Polonais :

« L'oubli est pire que la mort » : inscription portée sur le panneau, visible au bord de la RN 82, indiquant la présence de ce monument.

Ce monument a été érigé à la gloire de 23 maquisards, principalement des Polonais, fusillés en ce lieu, le 20 juillet 1944, par les Allemands.

Dans la ferme, actuellement en ruines et encore visible en haut de la clairière, 24 maquisards, dont une femme, avaient trouvé refuge. Sans doute sur dénonciation, les Allemands, guidés par le maire de La Versanne qu'ils avaient pris en otage, s'approchèrent de la maison au petit matin. A la demande du maire, les Allemands épargnèrent le paysan qui faisait les foins dans le pré voisin mais encerclèrent la maison.

D'après les témoins de l'époque, les Polonais qui étaient à l'intérieur auraient peut-être pu s'échapper... s'ils avaient moins bu la veille. Toujours d'après ces mêmes témoins, ces « maquisards » avaient la fâcheuse habitude, depuis quelques temps, de se ravitailler dans les fermes voisines en exigeant, sous la menace, un jambon par ci, un veau par là, etc... Parfois ils allaient même jusqu'à St-Genest-Malifaux faire le plein... de bière et d'alcool !

Toujours est-il qu'en ce 20 juillet 1944, les Allemands s'approchèrent sans peine de la ferme et fusillèrent 23 des 24 maquisards présents, un seul ayant pu s'échapper en se cachant sous une grosse pierre. Ce rescapé était présent auprès de ce monument à la cérémonie d'anniversaire en juillet 1999. (Témoignage recueilli le 13 novembre 99 auprès d'un voisin du lieu et du petit-fils du paysan épargné.)

M.B.

Mise à jour Mai 2008